Sécurité routière

Prévenir et guérir

routière, les gestionnaires de flotte peuvent mettre en place plusieurs actions, incitatives ou punitives. Mais entre la carotte et le bâton, quel est le plus efficace? Si tous nos témoins recommandent un travail en amont, ils ne négligent pas l'importance des démarches post-accident afin d'éviter les mesures disciplinaires.

hez Cetup, avec 140véhicules en majorité utilitaires, le constat est sans appel: «Si la prévention et le contrôle vont de pair, il n'y a pas besoin de punitif», estime Jean-Pierre Capossele, son dirigeant. Ce transporteur, médaillé par la Sécurité routière, n'a en moyenne qu'un sinistre tous les 400 000 km.

«Sensibiliser les collaborateurs et s'assurer du parfait état de la flotte est le plus important. Nous ne sommes jamais arrivés à des mesures disciplinaires », confirme Émilie Gasquet, secrétaire générale du Groupe JLO, spécialiste de l'accompagnement conseil sur la qualité de vie au travail et la performance sociale. La société n'a eu aucun accident de trajet en lien avec ses 45 véhicules en 2019.



Jean-Pierre Capossele, dirigeant,

« Il ne faut pas oublier que le transport est réalisé par des êtres humains et que le chef d'entreprise est responsable de leur sécurité. Or, pas un seul produit sur terre ne nécessite de mettre en danger la vie de quelqu'un. >>





Émilie Gasquet, secrétaire générale, responsable marketing, Groupe JLO

Des règles de conduite

«Tous les nouveaux collaborateurs suivent un parcours d'intégration avec une présentation du référent santé-sécurité et une sensibilisation à la sécurité et au suivi des véhicules. indique Émilie Gasquet. Nous expliquons le processus de prise en main du véhicule et faisons signer une charte conducteur.» Cetup, certifié ISO pour la santé et la sécurité au travail, suit en continu des indicateurs de sécurité, tel le respect des pauses obligatoires. Et diffère si besoin les livraisons en en informant ses clients.

«Il faut formaliser auprès de chaque collaborateur les règles d'utilisation des véhicules dans le contrat de travail ou la charte automobile. Et le chef entreprise doit communiquer sur les bons et mauvais usages, l'écrire et le rappeler au moins deux fois par an », complète Olivier David, directeur commercial du télématicien Coyote Business.

Cetup effectue ainsi quotidiennement des communications internes et édite trois fois par

« Nos équipes se composent à 90% de consultants souvent sur la route. Cela nous a poussés à mettre en place une politique de prévention: nous n'avons eu aucun accident de trajet ni arrêt de travail ces dernières années. >>

an un journal interne, portant sur les cinq valeurs de l'entreprise dont la sécurité. Au sein du Groupe ILO, les statistiques des accidents de trajet et de travail en lien avec le risque routier sont communiquées au CSE et mentionnées chaque année dans le rapport RSE, «Un message fort avec une communication rythmée et récurrente est important: cela montre que le corps dirigeant et les managers prennent le sujet en main », commente David Raffin, directeur d'Actua Formation, formateur au pilotage automobile.

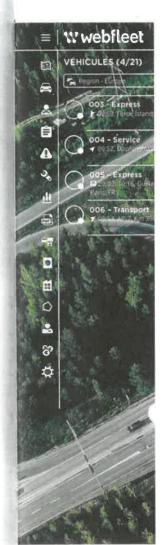
De la formation

Le Groupe JLO et Cetup misent aussi sur la formation. Cetup n'emploie que des conducteurs en CDI, après une formation continue de quatre jours. «Le cinquième jour, nous effectuons des tests pour savoir s'ils sont capables d'être des pilotes Cetup, précise Jean-Pierre Capossele. Et ils sont aussi formés à l'éco-conduite.» « Nos collaborateurs parmi les plus gros rouleurs ont suivi des formations à la conduite responsable en 2016 et en 2017 avec Codes Rousseau, note Émilie Gasquet. Et en 2019, l'un de nos consultants a donné deux jours de formation à la conduite sur neige. Nous projetons aujourd'hui de re-sensibiliser nos collaborateurs gros consommateurs de kilomètres, notamment les nouveaux.» L'équipement entre aussi en •••



Olivier David. directeur commercial. Coyote Busi-

« Les informations que collecte un boîtier permettent notamment d'identifier les collaborateurs qui accumulent des kilomètres ou se forcent à rentrer chez eux le soir, autant de situations sources d'accidents. >>



ÉVÉNEMENT Rencontres Flotauto Lyon

••• ligne de compte. Le Groupe ILO proscrit par exemple au maximum l'usage de véhicules personnels avec remboursement des IK. « Nous finançons la flotte en location sur 36 mois afin de disposer toujours de véhicules en bon état, déclare Émilie Gasquet. Tous sont équipés d'un GPS, d'un régulateur de vitesse et du Bluetooth.» Chez Cetup, les véhicules sont changés tous les 24 mois avec un bridage à 130 km/h. « Nous avons des sièges grands conducteurs et les pilotes portent une oreillette anti-endormissement pour détecter les mouvements de tête et déclencher une alerte sonore lors de signes de fatigue, décrit Jean-Pierre Capossele. Et nous testons un pare-brise intelligent. Celui-ci enregistre au fil de la iournée des centaines d'informations afin d'anticiper à terme diverses situations rencontrées sur la route.»

Des méthodes de contrôle

Verizon Connect propose de son côté le système embarqué Ecobuzzer qui s'active automatiquement au démarrage, avec un signal sonore en cas de virage serré, de freinage brusque, de démarrage rapide, etc. «Si le conducteur ne veut plus entendre de bruit, il lui suffit de conduire de manière appropriée », résume Vincent Jacques, product manager du télématicien

Le Groupe JLO et Cetup misent aussi sur le contrôle. « Nous



Raffin. directeur général, Actua Formation

« Le conducteur doit connaître son outil de travail, le véhicule, et son environnement de travail, la route, pour mieux percevoir le risque. C'est lorsque l'on se sent en confiance que l'on prend des risques stupides au volant. >>

suivons régulièrement l'état des véhicules via notre loueur. Nous avons aussi une fiche de prise de véhicule pour les véhicules d'agence: nous savons qui les emploie et qui les rend en mauvais ou en bon état, et nous pouvons sensibiliser les collaborateurs», détaille Émilie Gasquet. «Avec des pilotes dans toute la France, nous contrôlons les véhicules chaque semaine sur nos sites et en visioconférence», complète Jean-Pierre Capossele

Grâce aux outils informatiques, ce contrôle peut concerner directement la conduite. « Nos opérateurs veillent en permanence sur les pilotes, 24 h sur 24, physiquement au travers de notre pôle opération, et numériquement via notre pôle géolocalisation », rappelle Jean-Pierre Capossele.

Peu d'entreprise vont aussi loin : «La plupart agissent ponctuellement en mode audit, observe Matthieu Échalier, directeur général de l'éditeur de logiciels de gestion GAC Technology. Elles emploient un outil pour croiser les données, puis établissent un suivi des dérives. À l'avenir nous ferons appel à l'intelligence artificielle sur l'historique constaté d'un ensemble de parcs. Au vu des comportements de conduite. nos clients pourront comparer leur sinistralité avec des entreprises de même taille et-ou de même secteur, et être informés en amont d'un risque de sinistre corporel à échéance de xmois», anticipe Matthieu Échalier.

Mais ces démarches ne suffisent pas toujours. « Nous mettons en place une fiche post accident de trajet pour analyser les causes et les conséquences d'un acci-



Matthiou directeúi général, GAC Technology

« Le management humain reste la clé. Mais assortir une démarche de prévention à des boîtiers et à un logiciel qui consolide toutes les données décuple son efficacité et permet de lutter contre des idées subjectives. >>

dent», reprend Émilie Gasquet pour le Groupe JLO. L'entreprise est de plus en train de nouer un partenariat avec un assureur pour mettre son réseau de psychologues du travail à disposition de collaborateurs victimes d'un accident.

Ne pas négliger le post-accident

Pour sa part, Cetup a constitué cette année une commission sécurité regroupant des membres de la société: une personne de la flotte, une des opérations, le responsable QSE, le préventeur sécurité et le responsable pilotes. «En cas de sinistre, la commission analyse l'arbre des causes, appelle le pilote, organise une mise en situation, etc.», explique Jean-Pierre Capossele.

Autre piste, Actua Formation reforme gratuitement les conducteurs qui n'ont pas tiré de bénéfices de leur formation au bout de six à neuf mois « Si cette seconde formation ne fonctionne pas, soit pour environ 0,5 à 1% des conducteurs, le problème est plus profond, note David Raffin. Soit le collaborateur n'a pas envie de s'améliorer et nous prévenons l'entreprise; soit il n'est pas à l'aise sur la route et il ne faut pas le faire conduire; soit il est trop sûr de lui et il est nécessaire d'appliquer des sanctions en dernier recours. Dans ce cadre, seules les sanctions financières sont efficaces.»

La sanction, dernier recours

« Mais si les démarches sont trop directives ou contraignantes, avec un aspect infantilisant. les effets ne durent pas. Il est essentiel de préparer le terrain, d'être pédagogue, voire de renvoyer une partie du gain au collaborateur (voir l'encadré cidessous): c'est la meilleure facon de lui faire prendre conscience qu'il est acteur de la sécurité routière», répond Olivier David pour Coyote

Avec ce rappel de Verizon Connect: «Lors d'un accident avec dommage corporel, s'il est démontré que l'entreprise n'a pris aucune mesure de prévention, cela peut être considéré comme une cause aggravante et impliquer la responsabilité civile, voire pénale, du chef d'entreprise ou du chef de service. Or, beaucoup d'entreprises ignorent leur responsabilité», conclut Vincent Jacques. À réfléchir.

Manon Lamoureux



Vincent Jacques, product manager, Verizon Connect

« Il y a un équilibre à trouver entre carotte et bâton. De moins en moins d'entreprises fonctionnent encore "à l'ancienne", de manière coercitive: la motivation des équipes est souvent plus simple et plus efficace. >>



véhi ques

Si vous av moment. v Notre solu optimiser

Verizon Con

ver

PARTAGER L'ÉCONOMIE?

Pour impliquer les collaborateurs dans la prévention routière, faut-il partager l'économie réalisée? « Nos clients donnent de plus en plus souvent une prime de x% sur les gains générés avec des outils préventifs », témoigne Vincent Jacques pour Verizon Connect. «L'organisation de challenges est une bonne solution », estime pour sa part Matthieu Échalier de GAC Technology. Qui a lancé son propre challenge d'éco-conduite inte rentreprises, C-Cube, avec notamment Actua Formation. « L'idéal serait de faire participer chaque conducteur tous les deux ou trois ans pour reveni régulièrement sur les messages de prévention routière », envisage Matthieu Échalier.

«On ne peut pas tout ramener à l'argent, nuance Jean-Pierre Capossele pour Cetup. Nos pilotes ont accès à des tableaux de bord d'éco-conduite avec leurs résultats individuels. Mais cela ne donne lieu à aucune prime incitative en dehors d'une participation à l'intéressement pour tous nos salariés. La sécurité doit être portée par tous collectivement. »